L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 27 SEPTEMBRE 1858

[Imprimé et publié par]
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE. E. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 27 SEPTEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine. A raison de 25 CENTS pour les six jours. On paiera aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour.

Par H. Garrett et J. Mealy, à cause de départ.

A nos confrères.

Nous sommes en embarras extrême, et en même temps un sentiment de bien vive satisfaction.

Notre entrée à la rédaction de l'*Abeille* nous a vu un si cordial et si chaleureux accueil, non pas seulement de la part de nos confrères de la Nouvelle-Orléans, mais de la part de la presse louisianaise tout entière et de la presse américaine en général, que nous sommes sûrs de trouver d'expressions assez vives pour témoigner notre gratitude.

Que ces honorables confrères veuillent donc bien accepter nos remerciements.

Nous avons fait deux parts, tout en les confiant, dans ce congé dont nous avons été l'objet, la part qui revient au journal où nous sommes si bienveillamment apprécié, et la part qui nous est adressée personnellement.

Nous avons confondu ces deux parts, un moment, parce qu'il est toujours honorable pour nous de voir dans ce vaste lit où il s'abrite, la modestie même par ses antécédents, et occuper une haute place dans l'estime de ses confrères et des deux adversaires.

Nous avons, en effet, à regretter deux choses, pour ne dire deux erreurs ce qu'elles peuvent avoir de trop flatteur et peut-être de compromettant pour notre personne. La bienveillance les a dictées, nous devons le croire; et en cela notre gratitude est extrême. Mais ils ont un autre danger encore pour nous, en ce qu'ils nous créent des lecteurs que nous sommes inquiet de ne pas avoir pu surprendre. Si nos honorables confrères ont pu compter sur notre bonne volonté pour suppléer à notre talent, ils ont eu raison. Nous entendons certainement à réaliser plus tard, les espérances qu'ils ont fondées sur nous par anticipation et par indulgence.

Encore une fois, merci à tous. X. E.

La Chine et le Times.

Si nous revenons sur un sujet sur lequel nous avons déjà dit, c'est que nous croyons devoir compléter cette question par les renseignements qui nous parviennent.

Les dernières nouvelles d'Europe mentionnent l'attention publique un article du *Times*, de Londres, dans le plus ancien journal du monde, et l'un des plus influents, contre les Etats-Unis et la Russie, en accusant ces deux puissances d'entraver les opérations de l'Angleterre et de la France.

Nous ne faisons aucune mention des griefs articulés contre les Etats-Unis et la Russie.

Il apparaît au dire du *Times*, que les opérations militaires que l'on a achevées, MM. Poutiatine et Reed, représentants l'un de la Russie, l'autre des Etats-Unis seraient interrompues subitement et auraient, immédiatement, obtenu de la Chine le traité dont nous avons donné le texte. Lequel devait ou pourrait, au moins, servir de base aux conditions à faire accepter par les puissances victorieuses.

Les conditions stipulées dans ce traité, se résument, rapport aux alliés, au moins mentionné, calculé, par les quatre puissances, 1° Une indemnité de guerre, dont la France et l'Angleterre ont réclamé le chiffre, selon le rapport du *Times*, les Etats-Unis et la Russie n'étant pas partie, auprès des autorités de la Cité Céleste, qu'ils étaient restés neutres.

Indépendamment de la taxe de guerre, ainsi stipulée, les alliés ont exigé, 2° Le droit de résidence à Pékin, 3° Le droit de navigation du Yang-tse-Kiang, 4° Le droit de commerce dans les Chinoises. Dans ce traité, aurait entrevu, ou négligé, le droit de résidence et de l'Angleterre, qui se dispose à obtenir des mêmes avantages que la France et les Etats-Unis et la Russie.

Le *Times* ajoute que le taxe de fonds, qui a été si facilement habituée de la part des Chinois, pour le *Times*, parce qu'il sentiment de la colère d'abord, contre la Russie, qui a trouvé moyen de transporter ses frontières au delà du fleuve Amour, dont le cours paraît plus considérable, et, 2° Contre la France, qui a trouvé moyen de prendre la ville de Canton, et de faire prisonnier cette dernière. Un second sentiment, qu'il ajoute encore, perce dans l'article du journal du *Times*.

Il est plus impossible que la France et l'Angleterre, qui ont pu, par leur position de [illegible] les armes, essayer de ménager [illegible] Chine, et de [illegible] les Etats-Unis et la Russie.

Il apparaît, au dire du *Times*, que les opérations militaires que l'on achevées, MM. Poutiatine et Reed, représentants l'un de la Russie, l'autre des Etats-Unis seraient interrompues subitement et auraient, immédiatement, obtenu de la Chine le traité dont nous avons donné le texte. Lequel devait ou pourrait, au moins, servir de base aux conditions à faire accepter par les puissances victorieuses.

Les conditions stipulées dans ce traité